



TRAITEMENT FISCAL ÉQUITABLE POUR **LES CENTRES DE DONNÉES QUI FOURNISSENT DES** **SERVICES INFORMATIQUES POUR LE MINAGE** **D'ACTIFS NUMÉRIQUES (CRYPTO)**

**Une coalition pour s'opposer aux changements à la TPS
canadienne qui menacent les centres de données informatiques
indépendants de haute performance au Canada**

Mars 2023

Le 2 février 2022, sans préavis à l'industrie, le ministère des Finances (Finances) a proposé une modification à la *Loi sur la taxe d'accise – TPS/TVH* (et la TVQ au Québec) – qui déclare que le minage d'actifs numériques (crypto) n'est pas une « activité commerciale » au Canada.

En vertu de la proposition, les entreprises qui se livrent à des activités de minage d'actifs numériques, y compris les centres de données canadiens qui fournissent des services informatiques de haute performance à ceux qui se livrent au minage d'actifs numériques, ne sont plus admissibles aux crédits de taxe sur les intrants (CTI) pour les taxes sur la valeur ajoutée (TPS, TVH, TVQ) payées sur les intrants d'entreprise (c.-à-d. informatique et technologie de l'information, coûts de l'énergie, honoraires professionnels, honoraires de consultation, etc.)

L'explication fournie par les Finances au sujet de la modification proposée révèle le manque de compréhension du ministère du fonctionnement de ce secteur commercial au Canada, et en particulier le manque de compréhension des relations contractuelles entre les entreprises non-résidentes qui exploitent des cryptoactifs et leurs fournisseurs canadiens de services informatiques de haute performance.

Fondée sur une mauvaise compréhension de l'industrie, cette proposition de TPS des Finances est arbitraire et nuisible aux entreprises canadiennes qui fournissent des services informatiques de haute performance à l'écosystème croissant de la chaîne de blocs, et, si elle est adoptée, elle nuira à la viabilité financière de cette industrie émergente et en croissance rapide au Canada.

Le minage d'actifs numériques au Canada aujourd'hui

Il y a de nombreuses années, les activités de minage étaient informelles, entreprises principalement par des passionnés travaillant sur du matériel informatique non spécialisé et enthousiasmés par le potentiel de cette technologie novatrice. Au cours des dernières années, la forme et la taille de l'industrie mondiale du minage d'actifs numériques ont été transformées.

Aujourd'hui, l'épine dorsale de cette industrie au Canada a évolué et est maintenant dominée par des centres de données informatiques indépendants de haute performance, connus dans l'industrie sous le nom d'*installations de minage d'actifs numériques*, appartenant à des sociétés cotées en bourse comme

Argo Blockchain PLC; Bitfarms Ltd.; DMG Blockchain Solutions Inc.; HIVE Blockchain Technologies Ltd.; Hut 8 Mining Corp. et Iris Energy Ltd.

Ces entreprises fournissent des services informatiques de haute performance à d'autres entreprises de l'écosystème de la chaîne de blocs connu dans l'industrie sous le nom de bassins de minage d'actifs numériques. Les bassins de minage d'actifs numériques effectuent les activités de vérification des transactions (ou « minage ») sur les chaînes de blocs qui génèrent des cryptoactifs comme le bitcoin.

Dans la chaîne de blocs du bitcoin, par exemple, les exploitants de bassins de minage d'actifs achètent le « hachage » informatique des centres de données canadiens pour des frais convenus en fonction de la quantité de hachage fournie. Plus il y a de hachage, plus les frais pour les services informatiques de hachage sont élevés.

Fondamentalement, les centres canadiens de données informatiques de haute performance qui fournissent du hachage aux bassins de minage d'actifs numériques fournissent des services informatiques qui ne sont pas différents des services informatiques qui soutiennent d'autres secteurs de l'économie. La seule caractéristique distinctive est qu'ils vendent leurs services et leur expertise pour soutenir l'écosystème de la chaîne de blocs.

Les entreprises canadiennes de centres de données informatiques de haute performance qui participent à la chaîne de blocs représentent une capitalisation boursière de plus de 2 milliards de dollars et sont en croissance. Ces entreprises ont investi plus de 1 milliard de dollars au Canada au cours des trois dernières années et devraient investir 1 milliard de dollars de plus au Canada d'ici 2025 pour créer des emplois, mettre au point des technologies de pointe et acheter de l'énergie propre. Ces entreprises paient chaque année des millions de dollars en impôts sur les sociétés et en charges sociales et investissent directement pour soutenir les collectivités dans lesquelles elles exercent leurs activités.

Ce que fait la proposition fiscale

Les modifications visant à « clarifier le texte » proposées par les Finances déclarent que les centres de données informatiques canadiens de haute performance qui fournissent des services informatiques à l'appui des activités du minage de la chaîne de blocs ne sont pas engagés dans une « activité commerciale ».

Les nouveaux paragraphes proposés de la *Loi sur la taxe d'accise*, 188.2(2) et (3), interdisent généralement à une personne de réclamer des CTI pour tout bien ou service acquis pour consommation, utilisation ou fourniture dans le cadre des activités de minage d'actifs numériques ou en lien avec celles-ci.

Le nouveau paragraphe 188.2(4) proposé prévoit que toute personne qui fournit des biens ou des services à titre de frais, de récompense ou de paiement (le paiement de minage d'actifs) à une autre personne pour des services de minage d'actifs numériques, fournis ces services à l'autre personne « autrement que dans le cadre d'une activité commerciale » et, par conséquent, n'est pas admissible aux CTI.

Cela signifie que les centres de données informatiques de haute performance au Canada qui permettent des activités de minage d'actifs numériques ne sont pas admissibles à des crédits pour les taxes payées sur les mêmes intrants commerciaux que les autres centres de données au Canada peuvent réclamer. Aujourd'hui, le gouvernement canadien doit plus de 150 millions de dollars en CTI impayés aux centres de

données informatiques de haute performance. Si les modifications proposées sont adoptées, ces crédits impayés seront perdus, et tout nouveau crédit sera refusé à l'industrie à compter de février 2022.

Quelle est la meilleure solution

La Coalition a été créée pour collaborer avec le gouvernement fédéral afin de trouver des solutions de rechange aux modifications proposées à la *Loi sur la taxe d'accise* qui empêcheraient les centres de données qui font du minage d'actifs numériques d'avoir accès aux CTI. Nous croyons qu'il s'agit d'une politique qui ne comprend pas l'entreprise et qui pourrait causer un préjudice important au Canada en tant que pays qui profite déjà de la croissance des technologies liées à la chaîne de blocs.

Le fait de restreindre l'accès aux CTI rend simplement non concurrentielle l'offre de services informatiques de haute performance pour appuyer les technologies de chaîne de blocs au Canada. De nombreux autres pays, y compris les États-Unis, offrent plutôt des incitatifs aux centres de données de la chaîne de blocs et connaissent maintenant une industrie en plein essor et une création rapide d'emplois en technologie.

Le gouvernement fédéral devrait continuer de traiter les centres de données informatiques indépendants et de haute performance qui permettent les technologies de la chaîne de blocs, aux fins de l'impôt, tout comme d'autres activités commerciales non exemptées (comme les centres de données conventionnels et d'autres services informatiques de haute performance), qui reposent sur des investissements importants dans l'infrastructure, l'équipement, la technologie, l'innovation, les travailleurs qualifiés et l'accès à l'énergie propre, tandis que le gouvernement fédéral prend plus de temps et consacre les ressources nécessaires pour mieux comprendre et évaluer le potentiel positif de cette nouvelle industrie pour tous les Canadiens.

La Coalition pour un traitement fiscal équitable des centres de données qui fournissent des services informatiques pour le minage d'actifs numériques

La **Coalition pour un traitement fiscal équitable des centres de données qui fournissent des services informatiques pour le minage d'actifs numériques** (*Responsible Digital Asset Mining Coalition*) est une coalition informelle d'entreprises qui travaillent dans l'industrie naissante du minage d'actifs numériques du Canada et qui l'appuient. La Coalition a été créée au printemps 2022 pour s'opposer à une proposition législative du ministère des Finances visant à déclarer que les centres de données canadiens qui appuient les activités de minage d'actifs numériques ne participent pas à des **activités commerciales** et que, par conséquent, ces entreprises de centres de données informatiques de haute performance ne sont pas admissibles à des crédits pour les taxes payées sur les intrants dont les entreprises ont besoin.

Les participants à la *Responsible Digital Asset Mining Coalition* comprennent des entreprises publiques et privées axées sur l'informatique de haute performance pour l'écosystème des actifs numériques. Ensemble, ils maintiennent des activités commerciales diversifiées et en croissance rapide dans toutes les grandes provinces du Canada. En plus des entreprises qui fournissent la puissance informatique pour l'extraction d'actifs numériques, la *Responsible Digital Asset Mining Coalition* est également appuyée par les municipalités où elle est située et les organisations qui fournissent de l'équipement, de l'expertise et

des services pour soutenir les centres de données informatiques de haute performance et l'écosystème plus vaste des actifs numériques.

Les 23 participants de la Coalition comprennent : Argo Blockchain PLC; AJX Group Inc. DBA Asic Jungle; Bitvo Inc.; Bitfarms Ltd.; Blockchain Labrador Corp.; Coinsquare; DMG Blockchain Solutions Inc.; Foundry; HIVE Blockchain Technologies Ltd.; Hut 8 Mining Corp.; Iris Energy Ltd.; Luxor Technology Corp.; Megawatt Mining; MMH Blockchain Group; Northern Data AG; Orion Power Solutions; Pow.re Corp.; Red Jar Investments; SATO Technologies Corp.; TAAL Distributed Information Technologies Inc.; Watermint Corp et Wild Rose Mining Corp. La Coalition est également appuyée par le *Consortium canadien de la chaîne de blocs* www.canadablockchain.ca et ses entreprises membres.

La Coalition est heureuse d'avoir l'occasion de travailler avec le ministère des Finances du Canada pour coordonner ses efforts avec les principaux intervenants de l'industrie afin de veiller à ce qu'une consultation soit constructive et positive, et dans le meilleur intérêt de notre industrie et de tous les Canadiens.

*Pour en savoir plus sur ce qui précède
Communiquez avec :
Dan Brock, associé, Fasken
dbrock@fasken.com
416-317-5641*